



Déclaration liminaire intersyndicale CSAL du 10 janvier 2024

Monsieur le Président,

Depuis de nombreuses années les organisations syndicales de l'ENFiP refusent de participer au CSAL (ex CTL) plan emplois afin de ne pas cautionner la politique de suppression d'emplois mise en place par les gouvernements successifs.

Cette année ne fera pas exception, même si, et nous l'approuvons, il n'est pas question de suppression mais de création de 20 emplois supplémentaires à l'ENFiP.

Nous ne pouvons qu'approuver ce changement, cependant, ces 20 créations nous laissent un petit goût amer dans la bouche, car il ne faut pas oublier le passé :

- -14 emplois en 2019 ;
- -09 emplois en 2020 ;
- -11 emplois en 2021 ;
- -14 emplois en 2022.

Même si nous n'oublions pas la régularisation du TAGERFiP, qui a eu lieu en 2023, pour l'ensemble des organisations syndicales, celle-ci comme les 20 créations de postes de cette année ne doivent pas être considérées comme étant un cadeau ou quelque chose d'exceptionnel mais viennent simplement pallier en partie des besoins liés à l'augmentation du volume de stagiaires et un aveu de la part de l'administration :

Oui, la DGFIP s'est trompée, oui elle est allée trop loin dans sa volonté de supprimer des postes à tout prix.

Gouverner, diriger, c'est prévoir, anticiper, et le constat que l'on peut faire aujourd'hui c'est que dans notre administration, rien n'est prévu, tout est fait à court terme, pour le court terme. L'important c'est le respect des objectifs annuels, des indicateurs annuels et toujours dans les limites d'un budget annuel. Peu importe où l'on va, l'important c'est de faire croire que l'on avance ou que ce l'on propose est une avancée.

Si nous refusons de siéger aujourd'hui, c'est pour dénoncer l'absence de politique d'emplois cohérente de la part de la DGFIP, avec notamment la baisse des effectifs dans le réseau toujours plus étranglé par des réformes qui augmentent les

tâches sans les moyens humains qui les accompagnent, et au niveau de l'ENFiP, sans anticipation du fait qu'il allait falloir accueillir plus d'agents qu'elle ne pouvait former.

Pour colmater cette absence de prévision, c'est aux agents de l'ENFiP de s'adapter dans l'urgence, changer leur méthode de travail, avec pour résultat une charge de travail qui ne cessent d'augmenter et des conditions qui ne cessent de se dégrader :salles surchargées (des groupes dépassant régulièrement les 30 stagiaires, parfois 40), des salles désaffectées de leur fonction initiale pour les transformer en salle de cours complètement inadaptées et sans le matériel adéquat.

Ces 20 emplois sont bien évidemment les bienvenus, mais ils ne peuvent se suffire à eux-mêmes, surtout, si en 2025, l'administration décide de faire marche arrière.